

Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus - **Sos Disparus** - Sos Disparus – **Sos Disparus**

المفقودون DISPARUS
ون DISPARUS المفقودون
المفقودون DISPARUS المف
ت DISPARUS المفقودون
المفقودون DISPARUS
ن DISPARUS المفقودون
المفقودون DISPARUS
المفقودون DISPARUS

Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie

REVUE DE PRESSE

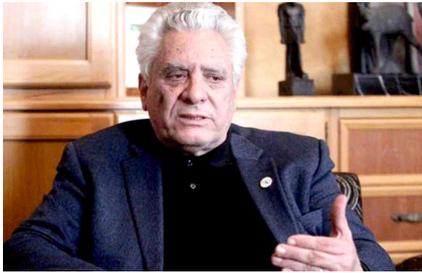
Novembre 2019

Sommaire

El watan, 03.11.2019, Mustapha Bouchachi à propos du 37e vendredi : «L'élection du 12 décembre va aggraver la crise»	03
El watan, 03.11.2019, NacerDjabi. Sociologue : «Le hirak a retrouvé un second souffle».....	05
El watan, 04.11.2019, Me BoudjemaâGhechir. Avocat et ancien président de la LADH : «Les textes ne sont pas les seules sources lorsqu'il s'agit de caractériser l'indépendance de la justice»	07
El watan, 04.11.2019, Verdict du juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed : Quatre mandats de dépôt pour port du drapeau	11
Huff Post Maghreb, 04.11.2019, Un "précédent dangereux": La LADH dénonce la répression des magistrats.....	13
Liberté, 11.11.2019, ME ABDELGHANI BADI, AVOCAT BÉNÉVOLE DES DÉTENUS D'OPINION, "Je suis optimiste quant à l'issue du procès".....	14
El watan, 12.11.2019, Face aux pressions et aux contraintes, le groupe veut fédérer les journalistes pour défendre la profession : «Riposte presse», le cri d'alarme des journalistes	16
El watan, 12.11.2019, Il s'ouvre aujourd'hui au tribunal de Ghardaïa : Procès posthume du militant Fekhar et de ses compagnons	18
El watan, 13.11.2019, Port de l'emblème Amazigh : Le tribunal de Bab El Oued relaxe cinq jeunes détenus	20
El watan, 13.11.2019, Amnesty International appelle à la libération «immédiate» des détenus.....	21
Le Quotidien d'Oran, 16.11.2019, HumanRights Watch : La «vague d'arrestations vise à affaiblir toute tentative d'opposition».....	23
El watan, 16.11.2019, Le CNLD réagit aux dernières condamnations des détenus du drapeau amazigh : «Le divorce peuple-magistrats est acté»	25
El watan, 17.11.2019, Hirak : Bouchachi dénonce une «dangereuse régression» des droits et des libertés	27
El watan, 17.11.2019, Il décrit un climat de plus en plus délétère : Saïd Salhi appelle à l'annulation de la présidentielle	28
El watan, 17.11.2019, Dynamiques de la société civile : Cap sur la conférence nationale	30
El watan, 19.11.2019, Procès des 20 détenus d'opinion au tribunal de Sidi M'hamed : La colère des avocats	32
Huff Post Maghreb, 19.11.2019, Contestation citoyenne : la bataille médiatique perdue par le pouvoir algérien !.....	35

Huff post maghreb, 23.11.2019, Pourquoi les médias internationaux boycottent-ils le hirak populaire en Algérie ?.....	38
El watan, 23.11.2019, Citant des atteintes à la liberté d'expression : RSF appelle les autorités algériennes à «respecter le pluralisme médiatique»	42
Le Quotidien d'Oran, 23.11.2019, Amnesty International Algérie réclame un «climat favorable et apaisé».....	44
Huff post maghreb, 23.11.2019, Alger : Deux militants RAJ interpellés lors du 40e vendredi	45
El watan, 24.11.2019, Les militants de l'association dans le collimateur du pouvoir : Le raj de nouveau ciblé	46
Tsa-Algérie, 28.11.2019, Rumeurs sur la maltraitance des détenus du hirak : la LADDH demande une enquête	48
El watan, 30.11.2019, Maître Benissad. Président de la LADDH : «Les Algériens doivent prendre eux-mêmes leur destin en main».....	50
Huff post maghreb, 30.11.2019, Dans son village natal à Ait Smail, AbdelwahabFersaoui incarne la liberté derrière les barreaux	52

**El watan, 03.11.2019, Mustapha Bouchachi à propos du 37e vendredi :
«L'élection du 12 décembre va aggraver la crise»,**



La marche du 1er novembre, la 37e depuis le début du hirak, a été un «grand vendredi», a estimé l'avocat et militant des droits de l'homme, Mustapha Bouchachi, dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux.

N'omettant pas de féliciter les Algériens à l'occasion de la commémoration du 1er Novembre, et de rendre hommage aux chouhada qui ont libéré le pays, celui-ci a considéré que le hirak est aussi «une autre révolution, une révolution pacifique, qui est dans la continuité de celle pour la libération du pays». La mobilisation a été tellement importante durant ce 37e vendredi, qu'il était «impossible d'emprunter certaines rues», fait-il remarquer. Et d'ajouter alors que «le régime politique, qui prétend pourtant qu'on est quelques individus, a tenté par tous les moyens et en contradiction avec la loi d'empêcher les Algériennes et Algériens d'accéder à la capitale, dans le but de minimiser le nombre de manifestants qui réclament un vrai changement».

Pour Me Bouchachi, les «millions» d'Algériennes et d'Algériens qui sont sortis en ce vendredi «massivement» pour «d'une seule voix» exiger «un vrai changement». «Ils considèrent que leur revendication de vouloir aller vers une véritable démocratie est légitime. Et leur hirak ne vise pas une quelconque personne, mais veut faire aboutir ses demandes», a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le défenseur des droits de l'homme dit espérer que le pouvoir en place «écoute ces voix» et qu'il fasse «preuve de sagesse». Parce que, pour lui, «des élections qui seront organisées dans ce climat restrictif, d'arrestations et de rejet par une bonne partie des Algériens de cette élection, dans ce contexte et sous ces conditions, ne régleront pas la crise mais la rendront plus profonde». Pour Me Bouchachi, «il ne faudra pas que l'objectif soit d'organiser les élections à une date donnée, mais d'aller vers le projet d'un Etat réellement démocratique, dont la source du pouvoir est le peuple». «Il serait impossible

pour qui que ce soit de gouverner l'Algérie en faisant abstraction de la volonté du peuple», a-t-il ajouté.

A cet effet, faisant probablement allusion au Président qui sortira des urnes le 12 décembre, si jamais l'élection est maintenue, le militant estime que «tout régime qui sera rejeté par le peuple sera faible». «Il sera un Président faible. Il lui sera impossible de faire face aux pays qui veulent s'en prendre à l'Algérie», a-t-il encore déclaré.

En dernier lieu, Mustapha Bouchachi s'est exprimé sur les détenus. «J'ai une pensée aussi pour les détenus, dont certains croupissent dans les prisons depuis quatre mois. J'ai visité la majorité d'entre eux, Tabbou à Koléa, et Bouregaâ, Belarbi, Boumala, les militants du Raj, à leur tête Fersaoui, et tous les jeunes du hirak, à El Harrach, arrêtés pour attroupement pour certains et port de l'étendard représentant la culture amazighe pour d'autres», a-t-il affirmé. Le défenseur des droits de l'homme rappelle ainsi que tous «ont été arrêtés pour des motifs politiques, pour avoir exprimé un avis relatif à l'avenir du pays» et non «parce qu'ils ont commis des délits punis par la loi».

ABDELGHANI AICHOUN

El watan, 03.11.2019, NacerDjabi. Sociologue : «Le hirak a retrouvé un second souffle»,



Les Algériens ont défilé massivement, avant-hier, à Alger et à travers plusieurs villes du pays, pour entamer la conquête d'une «nouvelle indépendance», 65 ans jour pour jour après le déclenchement de la Guerre de Libération nationale. Quels enseignements tirez-vous de ce 37^e vendredi de mobilisation ?

Beaucoup d'observateurs tablaient déjà sur un retour du niveau de mobilisation, comparable à celui du début du mois de mars et d'avril derniers, à partir de la rentrée sociale et surtout à l'occasion du 1er Novembre, date anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération nationale. L'ampleur de la mobilisation de vendredi, que ce soit à Alger ou dans d'autres villes du pays, était plus importante que celle d'avril et de mars. C'était prévisible ! Les manifestations du 1er Novembre ont leurs propres spécificités par rapport aux défis politiques liés à l'élection présidentielle, rejetée par le hirak. Les Algériens ont réitéré leur refus de participer à cette élection dans les conditions actuelles. Cette élection ne remplit pas les conditions de transparence, de consensus, et ignore les revendications du hirak, dont l'ouverture des médias et la libération des détenus. Je trouve que le hirak a retrouvé un second souffle. Les autorités ont misé sur la carte de l'essoufflement et de l'épuisement du hirak pendant le Ramadhan et durant la période estivale. Mais, les Algériens restent déterminés à faire aboutir leurs revendications légitimes. On est face à un moment politique crucial : les prochaines manifestations seront traversées par ce nouveau souffle d'ici le 12 décembre, date prévue pour la tenue du scrutin présidentiel.

Le mouvement populaire ne devrait-il pas opter, selon vous, pour d'autres formes de contestation dans son bras de fer avec l'état-major de l'armée ?

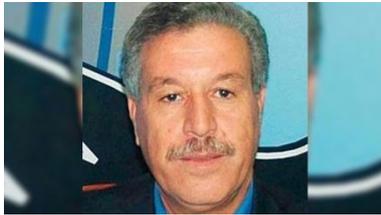
Le peuple algérien a opté pour l'endurance et le pacifisme lors du déclenchement du hirak. La preuve, entre le hirak libanais et irakien, les Algériens ont insisté sur le pacifisme du mouvement de contestation. La lutte pacifique pour le changement du système prend du temps. On ne peut pas changer un système datant de 60 ans en six mois de mobilisation. La force du hirak réside dans son aspect pacifique, national et populaire. Même si on n'arrive pas à avoir des résultats immédiats, les Algériens ont décidé de jouer la carte de l'endurance. Ils ont tenu bon et ont donné un nouveau souffle au mouvement depuis la rentrée sociale. Le hirak est sur la bonne voie. Je lui fais confiance et j'espère qu'il aura dans un avenir proche une feuille de route qui tend vers sa diversité et l'adaptation avec l'événement politique.

Après neuf mois de mobilisation pacifique et exemplaire, le chef d'état-major veut à tout prix organiser une élection présidentielle au mépris des revendications exprimées par le hirak. Pourquoi, selon vous, l'armée s'entête-t-elle dans cette voie ?

On a l'impression que les officiels algériens, militaires ou civils, sont dans un autisme politique. Ils ne voient pas la différence de l'Algérie post-22 février. Pour eux, ils sont toujours dans l'Algérie d'avant 22 février. La classe dirigeante n'a pas la culture de dialogue. Alors, elle veut imposer sa feuille de route coûte que coûte. C'est cela qui fait peur ! Le déni de réalité des officiels peut être dangereux pour le pays, malgré l'aspect pacifique du hirak. J'espère que le mouvement restera pacifique et changera le rapport de forces pour imposer la nouvelle Algérie. Chaque vendredi, les Algériens répètent qu'il faut résister pacifiquement. Il n'y a pas d'autre option.

HOCINE LAMRIBEN

El watan, 04.11.2019, Me BoudjemaâGhechir. Avocat et ancien président de la LADH : «Les textes ne sont pas les seules sources lorsqu'il s'agit de caractériser l'indépendance de la justice»,



L'avocat et ancien président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, maître BoudjemaâGhechir, livre ici son point de vue sur la grève des magistrats, sur sa portée, et réagit aux récentes déclarations du SNM, notamment celles liées à l'appréhension de la grève par l'opinion publique.

– Le président du SNM a rejeté les accusations de «justice du téléphone». Comment expliquer que des magistrats renvoient systématiquement en prison les activistes du hirak ?

Issaad Mabrouk a rejeté les accusations de justice du téléphone, mais il a oublié que les poursuites pour port de l'emblème amazigh ont été déclenchées après le discours du vice-ministre de la Défense. Si l'on en croit ses déclarations, donc, dans les rangs des magistrats il y en a qui ont la maladie de la servitude volontaire, et pour ceux-là la guérison est très simple, nous leur disons : *«Soyez résolus à ne plus servir et vous voilà libres !»*

– Que pensez-vous de cette «révolte» inédite des magistrats ?

Il faut reconnaître que dans les rangs des magistrats, il y a des gens honnêtes qui essaient de changer les choses. Je parle en connaissance de cause, parce que j'ai suivi de près leurs initiatives. Parmi eux, il y en a qui font de la résistance, à l'image de l'actuel président du Syndicat des magistrats. D'ailleurs, c'est lui qui a organisé la première sortie des magistrats au début du hirak. Et cette révolte est plus forte ; elle a mobilisé pratiquement tous les magistrats et plusieurs membres du Conseil supérieur de la magistrature. Son côté positif est le refus de la situation actuelle et l'exigence que la gestion de la carrière professionnelle des magistrats soit assurée par le CSM. Cette démarche est un premier pas vers l'indépendance de la justice.

Aussi, la grève a démontré clairement comment le ministre de la Justice se comporte avec les magistrats et leurs représentants, ce qui confirme qu'il peut

même donner des ordres aux magistrats du siège. Cela dit, la grève a aussi un côté négatif, car elle est illimitée et a des conséquences négatives sur le sort de certains détenus qui attendent leurs procès depuis des mois et peut-être des années, et sur la garde à vue au niveau des commissariats de police et les brigades de gendarmerie. Comme elle a des conséquences négatives sur les personnes qui demandent des certificats de nationalité ou des casiers judiciaires, qui peuvent perdre des opportunités pour présenter un dossier ou participer à un concours.

– Beaucoup d’Algériens ont exprimé des critiques à l’égard de cette grève et des magistrats motivés, dit-on, seulement par leurs intérêts personnels...

Les Algériens ont exprimé des critiques à l’égard de cette grève, parce que l’appareil judiciaire est incapable d’assurer la protection des droits et libertés des citoyens ; il est même complice du système politique. Il faut voir son comportement par rapport aux grèves, par rapport aux détenus d’opinion et politiques, les jeunes du hirak...

– Le dernier communiqué du SNM a enregistré cette attitude, il a critiqué et l’opinion publique et les autorités...

Si l’attitude des autorités trouve son explication dans la volonté du pouvoir politique de maintenir l’appareil judiciaire sous son emprise, l’attitude des citoyens trouve son interprétation dans les jugements prononcés en leurs noms, et qui ne reflètent pas l’impartialité et l’indépendance. Lorsque quelqu’un définit les caractéristiques que devrait incorporer le dessein de l’institution dans laquelle il travaille, il exprime en fait de manière sous-jacente les valeurs auxquelles il adhère, qui devraient, selon lui, être présentes. Je crois que le SNM dans son action cherche «la bonne justice», et c’est formidable, car c’est ce que cherchent les Algériens.

Pour qu’un procès soit équitable, toute personne a le droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable, par un tribunal indépendant et impartial établi par la loi qui décidera soit des contestations sur ses droits et obligations de caractère civil, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle. Mais dans la conjoncture actuelle, quel est le bien-fondé des accusations contre les jeunes de l’emblème amazigh ? Quel est le bien-fondé des accusations contre Louisa Hanoune, Lakhdar Bouregaâ, Karim Tabbou, Fodil Boumala, Fersaoui, Addad, Samira et les autres détenus ? Ces personnes sont toutes placées en détention par

des juges, ceux-là mêmes qui cherchent le soutien de l'opinion publique pour le mouvement de grève.

Quelles que soient ses bonnes intentions, le SNM néglige un paramètre très important dans la relation entre le juge et la société : l'acceptation sociale de la justice rendue, c'est-à-dire la légitimité de cette justice et la confiance qu'elle suscite auprès des justiciables. Si l'opinion publique n'a pas soutenu le mouvement des magistrats, les sondages auprès des justiciables peuvent aussi nous renseigner sur l'idée que se fait la population de la justice. Pour l'Algérien, la justice ne représente pas une garantie contre l'inégalité ; la justice est pour les riches. Au tribunal, on est jugé d'avance, le juge ne nous écoute pas.

– Les grévistes affirment placer la revendication de l'indépendance de la justice comme priorité de leurs revendications et demandent que les lois qui régissent l'exercice de la magistrature soient changées...

Les textes ne sont pas les seules sources auxquelles se référer lorsqu'il s'agit de caractériser l'indépendance de la justice. Il faut identifier les valeurs et les attentes qui sous-tendent le concept de « bonne justice » comme révélateur de la culture institutionnelle de celle-ci : le niveau de la formation des magistrats, leur personnalité, leur courage, leur expérience, leur intégrité et leur sentiment d'indépendance, le niveau de la dose de leur humanisme, leur conscience de la gravité de leurs décisions, leur capacité d'initiatives, leur bon esprit de synthèse.

– Est-ce à dire que ces conditions font défaut dans le corps des magistrats algériens ?

L'indépendance de la justice s'incarne sur deux niveaux. Le premier renvoie à l'état d'esprit des magistrats et le deuxième à sa culture. Et les deux ne se trouvent pas dans les textes de loi. Premièrement, un magistrat doit ne craindre ni le président de la cour, ni le ministre, ni qui que ce soit, et il doit vivre pleinement sa liberté. On est libre quand on y croit et qu'on se comporte librement, et non pas parce que c'est écrit dans un texte de loi. La loi te protège dans un Etat de droit, parce que la référence en justice c'est la liberté, mais quand le magistrat est réfractaire à l'indépendance dans son intimité, dans sa conscience, dès qu'il est devant un litige juridique, on l'a vu, il suspend l'audience et monte chez le président de la cour.

Les magistrats doivent d'abord commencer par se libérer mentalement de cet esprit de dépendance, le reste viendra après. Il faut savoir aussi que les textes

actuels ne gênent pas à ce point l'indépendance de la justice, en revanche, ce qui, par exemple, peut entraver l'indépendance, c'est la composante du CSM qui ne donne peut-être pas assez d'indépendance dans la gestion de leur carrière, parce que la moitié sont des parquetiers, et les parquetiers chez nous se prennent pour des fonctionnaires et non pour des magistrats, et donc ils reçoivent les instructions du ministre. Cet état de chose fait que les magistrats élus deviennent une minorité et perdent de leur influence au niveau du CSM.

Cela dit, maintenant qu'une partie du CSM a contredit le ministre, en déclarant ne pas avoir pris part à la décision pour le mouvement, c'est une bonne chose parce que cela permet au CSM de récupérer ses prérogatives et agir dans le sens de la libération des magistrats. Ensuite, pour l'application des textes, quand le magistrat est qualifié mentalement, intellectuellement et par ses compétences, il a une culture de magistrat qui lui permet d'aller au-delà de l'application stricte des lois et l'appréciation détachée des faits, car cette attitude empêche souvent une appréciation humaine et logique des cas. Avant de demander le changement des textes, on demande que le magistrat soit qualifié pour être magistrat.

– Cela renvoie à la qualité de la formation. N'est-ce pas que la plus faible des formations au sein de l'université algérienne est celle du droit ?

Tout à fait. Nous travaillons actuellement avec l'IEDA (Institut pour la démocratie et l'assistance aux élections, ndlr) autour de la culture judiciaire, et tout vient de là. Le candidat à la magistrature passe par la faculté de droit, ensuite par l'institut de magistrature et enfin et surtout, il est soumis à la sélection, parce que normalement, avant d'accéder à la magistrature, il doit répondre sans faute à des tests sur des sujets, comme sa conception de la liberté, à défaut de quoi, un parquetier, par exemple, enverra systématiquement en prison les personnes que lui ramène la police.

C'est l'un des défis majeurs de la justice algérienne dans les années à venir : mettre en place des réformes améliorant les qualités sur lesquelles les efforts les plus importants sont attendus. Surtout les qualités décisives pour une bonne justice, comme l'incorruptibilité, l'impartialité, l'équité et l'indépendance.

NOURI NESROUCHE

El watan, 04.11.2019, Verdict du juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed : Quatre mandats de dépôt pour port du drapeau,



Le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé, hier, de placer sous mandat de dépôt quatre manifestants et de mettre sous contrôle judiciaire huit autres pour port du drapeau amazigh.

«Le juge de la chambre n°1 a décidé de mettre sous mandat de dépôt quatre détenus. Il s'agit de Raouf Raïs, Fayçal Ghanem, Messaoud Khellaf et Ali Yebou. Il a mis aussi sous contrôle judiciaire quatre autres. Les premiers ont reconnu avoir brandi le drapeau, alors que les quatre autres ont nié. A l'annonce du verdict, les manifestants placés en détention étaient décontractés. Ils avaient le moral. Ils s'attendaient à ce verdict», signale M^e Alili Yamina, membre du collectif de défense des détenus, précisant que deux autres manifestants ont été relâchés après comparution immédiate pour d'*«autres motifs»*.

Les dix manifestants interpellés à Alger lors de la manifestation du 1^{er} novembre ont été présentés hier devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed. Les parents et les avocats qui ont espéré un verdict plus clément et la comparution immédiate des prévenus ont dû attendre une bonne partie de la journée. Le procureur a finalement décidé une autre procédure en transférant les dossiers au juge d'instruction. Les avocats étaient sous le choc après ce verdict. *«Rien n'a changé comme nous l'avions souhaité. Il n'y a pas de clémence en faveur des manifestants de l'emblème amazigh de la part de la justice. D'ailleurs, c'est le même juge de la chambre n°1, qui a placé les anciens détenus en détention, qui a rendu le verdict d'aujourd'hui»,* s'offusque M^e Alili.

Signalons qu'un autre manifestant, Haddadene Madjid, arrêté lors de la marche des avocats le 24 octobre, a été placé, hier, sous contrôle judiciaire par le même tribunal, précise Kaci Tansaout, coordinateur du Collectif national pour la libération des détenus (CNLD). Le jeune a été arrêté lors de la marche des avocats pour port du drapeau amazigh. Il a été placé en garde à vue au

commissariat de Cavaignac durant 4 nuits avant qu'il ne soit relâché le lundi 28 octobre suite à la grève des magistrats, poursuit le coordinateur.

Dans la même journée, d'autres manifestants ont été présentés devant d'autres juridictions de l'Algérois. Ainsi, Khelifa Bourezg, arrêté à la marche de vendredi et présenté devant le procureur du tribunal de Dar El Beïda, a été relâché mais convoqué pour audition le dimanche 24 novembre. *«Khelifa Bourezg a été arrêté par la Gendarmerie nationale de Bab Ezzouar. Actuellement, il est poursuivi pour détention de pancartes et slogans du hirak, selon l'article 96 du code pénal»*, précise le CNLD, qui signale que Cheballah Mohamed et Cheballah Lounes avaient été placés sous contrôle judiciaire par le tribunal d'El Harrach, pour port du drapeau amazigh lors de la marche de vendredi. *«Par contre, aucune information n'est disponible sur Brahim Lalami (activiste à Bordj Bou Arréridj), qui devait passer devant le tribunal de Sidi M'hamed»*, relève Tansaout.

La semaine dernière, pour cause de grève des magistrats, les prononcés des verdicts dans une dizaine d'affaires ont été différés. L'avocate Alili affirme qu'aucune affaire n'est programmée pour aujourd'hui. *«Comme les juges sont en grève, rien n'a été programmé... Par contre, il faut signaler que les avocats et les parents éprouvent des difficultés pour obtenir les permis de communiquer et de visite»*, signale-t-elle.

IDDIR NADIR

Huff Post Maghreb, 04.11.2019, Un "précédent dangereux": La LADDH dénonce la répression des magistrats,

L'intervention de la gendarmerie pour réprimer des magistrats en grève dimanche 3 novembre à la Cour de justice d'Oran est "un grave dérapage et un précédent dangereux" ne laissant aucune place "pour parler de l'indépendance de la justice en Algérie", a fait savoir la Ligue Algérienne des Droits de l'Homme (LADDH).

"Au moment où la révolution populaire pacifique qui en est à son neuvième mois permet au peuple algérien d'exprimer sa volonté de construire un Etat de droits et des libertés et dans laquelle la justice indépendante jouerait un rôle essentiel", a rappelé la ligue dans un communiqué publié lundi, "le pouvoir effectif s'entête à marcher dans le sens opposé en faisant exprès de détruire toute forme d'indépendance des institutions".

Lire aussi : Les gendarmes à la cour d'Oran: un tournant dans le bras de fer entre les magistrats et Zeghmati

Les magistrats, en grève depuis la semaine dernière, contestent un mouvement de mutation décidé par le ministère de la Justice. Le département du ministre Belkacem Zeghmati, dont le départ est désormais exigé comme un préalable par le Syndicat National des Magistrats (SNM), entend mettre en oeuvre coûte que coûte le mouvement qu'il a annoncé le 24 octobre dernier.

La LADDH "dénonce avec force la politique de répression utilisée", y compris celle touchant les magistrats qui "revendiquent la concrétisation durable de l'indépendance de la justice".

La même Ligue a aussi exprimé son "inquiétude profonde" quant à la "détérioration du climat politique, médiatique et des droits" à la veille de la tenue d'une élection présidentielle "refusée par le peuple" et qui constituera un "maillon supplémentaire de la complication de l'impasse politique que le pouvoir a imposé à l'Algérie".

HuffPost Algérie

Liberté, 11.11.2019, ME ABDELGHANI BADI, AVOCAT BÉNÉVOLE DES DÉTENUIS D'OPINION, “Je suis optimiste quant à l'issue du procès”,



Pour lui, les dossiers sont programmés rapidement alors qu'ils auraient pu attendre jusqu'au mois de février puisque les mandats de dépôt ont été renouvelés pour quatre autres mois. Une des raisons d'espérer un dénouement heureux.

Le procès de quarante et un détenus du hirak (port de l'emblème amazigh, pancartes et pin's) est programmé aujourd'hui au tribunal de Sidi-M'hamed, devant la chambre correctionnelle n°3. Dans une déclaration à Liberté, Me AbdelghaniBadi, l'un des avocats constitués bénévolement dans le collectif de défense, entrevoit, dans le nombre important des dossiers enrôlés en une seule journée, une volonté de trancher, avant l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, dans les affaires liées aux manifestants arrêtés et placés en détention préventive, pour des accusations sans fondement juridique. Les manifestants en question sont poursuivis pour “atteinte à l'unité nationale”, sur la base de l'article 79 du code pénal. Alors que ce dernier ne fait pas du tout référence à la bannière amazighe ou à un écrit revendicateur.

Pour Me Badi, l'accélération du processus judiciaire sous-entend aussi une velléité de “corriger une démarche et de libérer sa conscience du fardeau, ou peut-être cherche-t-on à restaurer la confiance dans la justice”. Quelles que soient les motivations des magistrats ou de l'Exécutif, l'avocat ne s'inquiète pas de l'issue du procès. “Je suis optimiste. Je vous donne un indice simple. Les procès sont programmés rapidement alors qu'ils auraient pu attendre jusqu'au mois de février puisque les mandats de dépôt ont été renouvelés pour quatre autres mois.” Il explique que le magistrat n'est astreint à aucun délai entre la fin de l'instruction dans le fond et l'enrôlement des affaires. Il souhaite, par ailleurs, que l'audience ne s'éternise pas. “Il est possible que le verdict soit prononcé le jour même, si les plaidoiries ne durent pas longtemps”. Pas moins de 45 avocats se sont présentés pour défendre les onze détenus, dont les procès se sont déroulés les 24 et 25 octobre dernier aux tribunaux de Sidi M'hamed et de Bab-El-Oued. “Nous nous réunirons juste avant l'audience pour désigner un

coordinateur et nous organiser de telle manière à avoir trois à quatre plaidoiries par dossier”, explique Me Badi. Il est attendu, dans l’enceinte du tribunal, situé rue Abane-Ramdane, une affluence record des familles et amis des détenus, ainsi que des citoyens qui se mobilisent depuis des mois pour leur libération.

Souhila H

El watan, 12.11.2019, Face aux pressions et aux contraintes, le groupe veut fédérer les journalistes pour défendre la profession : «Riposte presse», le cri d'alarme des journalistes,

Les professionnels des médias poursuivent leurs concertations dans une initiative appelée «Riposte presse» et destinée à faire parvenir un cri d'alarme à l'opinion publique.

L'initiative regroupe des journalistes des médias publics et privés, arabophones et francophones, de l'audiovisuel et de la presse électronique, se voulant un espace de réflexion et de concertation sur la situation de la presse dans le pays.

Le groupe espère fédérer les journalistes autour de «démarches collectives» dans le but de «défendre la profession contre les pressions exercées contre les journalistes». Le fait est que les journalistes des médias publics sont tout bonnement interdits de couvrir l'actualité politique de leur pays sous peine de voir leurs émissions censurées. Les sites électroniques subissent des blocages et la presse privée, qui tient à son indépendance, est éprouvée par un chantage à la publicité. Aussi est-il urgent de faire front commun contre les difficultés qui s'amoncellent sur la profession.

«Nous exprimons notre grande inquiétude et condamnons avec vigueur l'escalade des atteintes graves aux femmes et aux hommes de la profession et du harcèlement systématique des médias dans les secteurs public et privé et contre la presse électronique», écrivent-ils dans une déclaration dénonçant les pressions imposées aux institutions publiques empêchant d'assurer le service public conformément aux usages et aux critères professionnels consacrés par la déontologie de la presse.

Le groupe considère également que l'arrestation de certains journalistes, leur emprisonnement, les placements sous contrôle judiciaire et les interdictions de sortie du territoire national imposés à d'autres sont liés à leur engagement professionnel en relation avec la chose publique et que cela constitue une forme d'assujettissement et d'intimidation. Les journalistes affiliés à Riposte presse prennent à témoin l'opinion publique de leur engagement à accomplir leur mission de «manière professionnelle et équilibrée» et qu'ils ont été «empêchés», dans divers médias, de faire leur travail dans le respect des exigences de la déontologie de la profession.

Ils appellent les professionnels des secteurs public et privé à être solidaires pour défendre leur liberté et leur noble profession, objet, une fois de plus, de violations flagrantes. «La pratique du journalisme dans la liberté et l'objectivité, écrivent-ils, est l'un des fondements des sociétés modernes équilibrées, elle est une impérieuse nécessité pour le pays et pour les citoyens.»

Et de souligner : «L'Algérie traverse une séquence historique que les médias et les journalistes doivent accompagner par un plus grand professionnalisme, et la liberté en est l'une des conditions fondamentales. Notre mot d'ordre a été et demeure, "Le journalisme n'est pas un crime", mais un service national garantissant le droit du citoyen à une information objective.»

Cette initiative intervient après le lancement d'une pétition pour une presse libre, en soutien aux journalistes de la Chaîne 3 empêchés de «faire leur travail dans le respect de l'éthique et du professionnalisme». Celle-ci a déjà rassemblé plus de 350 signatures.

A. B

El watan, 12.11.2019, Il s'ouvre aujourd'hui au tribunal de Ghardaïa : Procès posthume du militant Fekhar et de ses compagnons,



Le procès de feu Kamel Eddine Fekhar et plusieurs de ses compagnons est programmé pour aujourd'hui au tribunal de Ghardaïa, a annoncé le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) dans un communiqué posté sur sa page Facebook.

Neuf personnes sont poursuivies : le défunt militant des droits de l'homme, Fekhar Kamel Eddine, Hadj Brahim Aouf, Dabouz Salah, Daddi Nounou Noureddine, Mosbah Hammou, Cheikhbelhadj Nacereddine, Babaz Khodir et Dabouz Mohammed.

Plusieurs chefs d'inculpation sont retenus contre les personnes citées : «provocation directe d'un attroupement armé», «outrage à un fonctionnaire pendant l'exercice de ses fonctions», «diffamation, jet de discrédit sur les décisions juridictionnelles», «association de malfaiteurs» et «assistance aux criminels dans le but de préparer un délit, discrimination, exclusion», entre autres. L'affaire, qui sera examinée aujourd'hui, a été déclenchée «à cause d'un jugement rendu par le juge Degdag Djamel contre Khiate Idress et Tichabet Noureddine, condamnés à 10 ans de prison ferme, malgré qu'ils soient reconnus innocents du meurtre de feu Allout Omar. Tous les accusés dans le dossier, qui sera examiné le 12 novembre (aujourd'hui), ont critiqué cette décision sur les réseaux sociaux. L'ex-procureur général de Ghardaïa a alors tout fait pour nous faire taire», dénonce, dans une déclaration à El Watan, l'un des accusés, Me Salah Dabouz, poursuivi pour «divulgaration du secret professionnel».

Selon ce dernier, «le jugement de 10 ans a été rendu le 25 mars 2019 et le Dr Fekhar et Aouf, enseignant syndicaliste, ont été arrêtés le 31 mars, alors que l'avocat avait été interpellé à Alger le 7 avril et transféré à Ghardaïa pour être emprisonné avec eux avant d'être libéré le lendemain sur ordre d'un cadre du ministère de la Justice que l'ex-PG avait violemment critiqué». Le militant

Fekhar, 54 ans, placé en détention provisoire depuis le 31 mars 2019, est décédé le 28 mai 2019, suite à une longue grève de la faim.

Dénonçant de «mauvais traitements», une plainte avait été déposée par les ayants droit du défunt auprès du doyen des juges d'instruction près le tribunal de Ghardaïa contre AzeddineMechri, l'actuel wali de Ghardaïa, Mohammed Ben Salem, l'ex-PG près la cour de Ghardaïa, Mohamed Bouhrich, juge d'instruction de la première chambre du tribunal de Ghardaïa, Ahmed Bendjeghaba, directeur de la prison de Ghardaïa et Bachir Bahaz, directeur de l'hôpital Tirichine de Ghardaïa. «Le juge d'instruction de la deuxième chambre a carrément refusé d'ouvrir une information judiciaire sans même faire une enquête préliminaire, comme le prévoit la loi», s'indigne Me Dabouz.

L'avocat, qui se trouve actuellement en Europe en compagnie du syndicaliste Hadj Brahim Aouf, annonce qu'il «prépare des démarches importantes pour faire intervenir des instance onusiennes dans ce dossier». La plainte sera déposée, poursuit-il, «contre les 5 accusés que la justice algérienne refuse de poursuivre, et aussi contre l'Etat qui devait donner des garanties à Fekhar Kamel Eddine pour ne plus subir le même sort que celui subi en 2015, selon l'avis rendu par le groupe du travail pour les détentions arbitraires (avis N° 34/2017 le 27 avril 2017)».

IDDIR NADIR

El watan, 13.11.2019, Port de l’emblème Amazigh : Le tribunal de Bab El Oued relaxe cinq jeunes détenus,



Le juge près du tribunal de Bab El Oued (Bainem) annonce la relaxe pour cinq détenus qui ont comparu ce mercredi matin 13 novembre.

En effet, les cinq détenus en l’occurrence Ali ider, OkbiAkli, LekehalKamel , Karoun Hamza, Mohand Boudjemil, mis sous mandat de dépôt depuis le 21 juin dernier pour port du drapeau amazigh lors des manifestations populaires hebdomadaires et poursuivis pour « atteinte à l’unité nationale », seront tous relâchés. Ils sortiront de la prison d’El Harrach au plus tard à 14 heures, apprend t-on.

A l’annonce du verdict, un grand soulagement et une explosion de joie a été manifesté devant le tribunal par les centaines de sympathisants, d’avocats et membres de familles des détenus venus nombreux pour soutenir les cinq détenus.

Le collectif de défense des détenus a salué cette décision dite « courageuse » prise par les magistrats de ledit tribunal. « Le tribunal de Bab El Oued vient de briser la soumission », annonce-t-on à l’issue du procès.

Par ailleurs, cette décision du tribunal de B-E-O est perçue par l’opinion publique comme une objection directe et loyale contre des décisions arbitraires prises par le tribunal de Sidi M’hamed à l’encontre des détenus innocents jugés pour des affaires similaires de celle d’aujourd’hui.

Il convient de rappeler que les magistrats de Sidi M’hamed avaient condamné avant-hier 23 détenus pour port du drapeau amazigh à des peines allant de six mois à un an de prison ferme assorties d’amendes de 30.000da.

AZIZ KHAROUUM

El watan, 13.11.2019, Amnesty International appelle à la libération «immédiate» des détenus,

Amnesty International (AI) appelle à la libération «immédiate et sans conditions» des manifestants porteurs du drapeau amazigh.

«Amnesty International appelle à la libération immédiate et sans conditions des manifestants détenus simplement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression», lit-on dans une déclaration rendue publique par l'ONG sur son site internet.

L'organisation, qui a un bureau à Alger, est catégorique : «Personne ne devrait être harcelé, intimidé, arrêté ou poursuivi simplement pour avoir porté le drapeau amazigh ou l'avoir en sa possession.»

22 manifestants, détenus pour avoir brandi le drapeau amazigh, ont été condamnés à une peine de 12 mois de prison, dont six fermes et une amende de 30 000 DA, par le tribunal de Sidi M'hamed, à Alger, rappelle AI.

Le même tribunal a renvoyé au 18 novembre le procès de 20 autres manifestants poursuivis pour les mêmes faits. L'organisation a réagi ces derniers jours contre l'arrestation des porteurs du drapeau.

Réagissant le 10 octobre à la recrudescence du nombre des arrestations arbitraires de militants, de journalistes, d'avocats, d'étudiants, ou de simples citoyens, ces dernières semaines, la directrice d'Amnesty International Algérie, Hassina Oussedik, a déclaré : «Amnesty International Algérie est profondément préoccupée par un climat de répression qui s'instaure ces dernières semaines : recrudescence du nombre d'arrestations arbitraires de militants, de journalistes, d'avocats, d'étudiants, ou de simples citoyens, en violation flagrante des droits garantis par la Constitution.»

Et de s'adresser aux autorités : «Les autorités algériennes ne doivent pas briser le rêve et l'espoir des Algériennes et des Algériens qui revendiquent pacifiquement et fraternellement un Etat de droit et des droits humains.»

Le 24 octobre, l'ONG a écrit : «Le fait d'arrêter, de harceler et d'intimider une personne ou d'engager des poursuites contre elle, uniquement parce qu'elle a porté un drapeau, constitue une violation flagrante des droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique.» AI appelle les autorités algériennes à la

libération immédiate et sans conditions de tous les manifestants accusés d'«atteinte à l'unité nationale» après «avoir brandi le drapeau amazigh».

Une pétition a été lancée le 25 juillet pour exiger la libération des manifestants détenus. Le texte clôturé en septembre dernier a pu avoir l'adhésion de près de 5000 signataires.

IDDIR NADIR

Le Quotidien d'Oran, 16.11.2019, HumanRights Watch : La «vague d'arrestations vise à affaiblir toute tentative d'opposition»,

Dans un long rapport, l'ONG américaine HumanRights Watch (HRW) a critiqué la «vague d'arrestations» enregistrée particulièrement «depuis septembre» en Algérie, estimant qu'elle a pour but de «d'affaiblir toute tentative d'opposition» dans le pays. «Beaucoup parmi les prévenus sont détenus sur la base d'accusations vagues comme «atteinte à l'unité nationale» et «entreprise de démoralisation de l'armée», note HRW qui demande aux «autorités» de «remettre en liberté», «immédiatement» et «sans conditions les activistes pacifiques et respecter les droits aux libertés d'expression et de réunion de tous les Algériens».

«Cette vague d'arrestations semble s'inscrire dans une stratégie visant à affaiblir toute tentative d'opposition aux dirigeants intérimaires de l'Algérie, et à leur volonté de tenir une élection présidentielle le 12 décembre», a déclaré Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à HumanRights Watch, précise le rapport. Pour Leah Whitson, «les autorités prétendent que cette élection prévue ouvrira une nouvelle ère pour la démocratie en Algérie, mais il n'y a rien de démocratique dans cette répression généralisée des détracteurs du gouvernement.». Le rapport de HRW revient dans le détail sur la vague d'arrestations survenue depuis septembre dernier avec l'interpellation le 16 du même mois de Samir Belarbi puis «deux jours plus tard» de Fodil Boumala, «des dirigeants du Hirak qui s'exprimaient régulièrement dans les médias nationaux et internationaux», et inculpés d'«atteinte à l'intégrité du territoire national» et de «distribution de documents de nature à nuire à l'intérêt national». Dix jours plus tard, c'était au tour de Karim Tabbou, «une personnalité en vue de l'opposition», arrêté par les «services de renseignement de l'armée», qui «est détenu à la prison de Kolea, dans l'attente de son procès sous les accusations d'atteinte à l'intérêt national et de recrutement de mercenaires pour le compte de puissances étrangères», note encore HRW. «Le 10 octobre, les autorités ont arrêté Abdelouhab Fersaoui, président du Rassemblement Action Jeunesse (RAJ), une association active au sein du mouvement de protestation. Il est détenu à la prison de Harrach à Alger en compagnie de neuf autres membres de l'association, dont l'un de ses fondateurs, Hakim Addad», rappelle aussi l'ONG américaine. Concernant RAJ, HumanRights Watch rappelle que huit autres des membres de cette association ont été arrêtés «en septembre et octobre». Il s'agit de : Kheireddine Medjani,

WafiTigrine, Ahcene Kadi, Karim Boutata, DjalelMokrani, Kamel OuldOuali,
Ahmed Bouider et Massinissa Aissous.

Par M. M

El watan, 16.11.2019, Le CNLD réagit aux dernières condamnations des détenus du drapeau amazigh : «Le divorce peuple-magistrats est acté»,



La déclaration du CNLD intervient après les verdicts prononcés par les tribunaux d'Alger dans les affaires des porteurs du drapeau amazigh.

Le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) s'insurge contre ce qu'il qualifie de «mascarade judiciaire» et des «procédés malsains» de la part du pouvoir de fait. Dans une déclaration rendue publique, en fin de journée d'hier, le comité, regroupant les familles des détenus et leurs soutiens, estime que le pouvoir poursuit un objectif en condamnant des détenus du mouvement populaire : «Diviser, affaiblir et désorienter le mouvement populaire et (...) tromper l'opinion publique sur les véritables desseins recherchés et qui ont conduit à cette condamnation.»

La déclaration du CNLD intervient après les verdicts prononcés par les tribunaux d'Alger dans les affaires des porteurs du drapeau amazigh. En effet, lundi 11 novembre s'est déroulé, au tribunal de Sidi M'hamed (Alger), le procès de 42 détenus incarcérés depuis près de cinq mois pour «port du drapeau amazigh» lors des marches à Alger, rappelle le comité. Sur les 42 prévenus, 21 ont été condamnés à une peine d'un an de prison, dont six mois ferme et six mois avec sursis. Le procès des 21 autres manifestants a été renvoyé au lundi 18 novembre – 10 détenus et 9 sous contrôle judiciaire ainsi que Maati Salah, toujours à l'hôpital psychiatrique de Frantz Fanon (ex-Joinville) depuis le 20 octobre. Le lendemain, six autres détenus, accusés pour les mêmes chefs d'inculpation et jugés mardi 22 octobre dernier, ont été condamnés à six mois de prison ferme.

«Paradoxalement, mercredi 13 novembre, le juge du tribunal de Baïnem (Bab El Oued), où ont comparu, mercredi 23 octobre, cinq détenus pour «port du drapeau amazigh», ont été relaxés sans aucune charge. Trois procès pour un même chef d'inculpation, trois verdicts différents. Deux l'ont été dans le même

tribunal, pour deux verdicts passant du simple au double. Que cherche le pouvoir à part l'embrassement de la rue et provoquer la violence pour instaurer l'état d'exception ?» s'interroge le CNLD. Et de poursuivre : «Alors que dans d'autres régions du pays, des détenus ou manifestants ont été relaxés, le tribunal de Sidi M'hamed se distingue en condamnant des détenus innocents pour les mêmes faits. C'est une démonstration et confirmation que le pouvoir, par des discours adressés des casernes, ne fait qu'appliquer aux juges des codes pénaux différents afin de diviser les Algériens.» Le CNLD estime que les magistrats «viennent de rater la dernière chance offerte par le peuple souverain de ses décisions : le divorce peuple-magistrats est acté, il n'y a plus de confiance».

IDDIR NADIR

El watan, 17.11.2019, Hirak : Bouchachi dénonce une «dangereuse régression» des droits et des libertés,



L'avocat et militant des droits de l'homme, Me Mustapha Bouchachi, a dénoncé, hier à Alger, une «dangereuse régression» des droits et libertés fondamentales, notamment depuis juin dernier, date coïncidant avec les premières arrestations opérées par le régime parmi les manifestants et militants du hirak. «Durant les périodes de transition démocratique, les sociétés jouissent souvent d'espaces importants en matière des droits et libertés.

Dans le cas de l'Algérie, les droits et libertés ont peine commencé à se réanimer durant les trois premiers mois du hirak. Malheureusement, depuis juin, il y a une dangereuse régression», s'est indigné Mustapha Bouchachi lors d'une conférence sur «Le droit en Algérie : situation et perspectives», organisée par l'association RAJ.

Le Comité national pour la libération des détenus a recensé une centaine de manifestants, militants et journalistes placés en détention provisoire, certains depuis juin, pour des faits liés hirak.

Beaucoup sont poursuivis pour avoir arboré un drapeau amazigh, ou pour des publications sur les réseaux sociaux. On compte également des responsables politiques d'opposition et des acteurs de la société civile. La plupart des personnes poursuivies sont accusées d'atteinte à l'unité nationale ou à la sécurité de l'Etat.

Pour Mustapha Bouchachi, les poursuites engagées au niveau de la justice contre les détenus du hirak sont politiquement motivées et visent à semer la peur parmi les militants du mouvement populaire. «Ces poursuites sont infondées. Sur le plan politique, elles ne sont pas de nature à apaiser les esprits et ne participent pas à l'émergence d'un débat calme sur l'avenir du pays», a -t-il souligné, notant que «ce sont plutôt ceux qui ont adopté le projet de loi sur les hydrocarbures qui ont porté atteinte à l'intérêt national».

HOCINE LAMRIBEN

El watan, 17.11.2019, Il décrit un climat de plus en plus délétère : Saïd Salhi appelle à l'annulation de la présidentielle,



Le vice-président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH), Saïd Salhi, lance un appel au pouvoir afin qu'il procède à l'annulation de l'élection présidentielle. «Dans l'intérêt suprême du pays, je lance un appel pressant à l'adresse du pouvoir politique et du pouvoir de fait pour l'annulation de ces élections et l'ouverture d'un dialogue sérieux et ouvert pour une solution politique pacifique et consensuelle à la hauteur des espoirs suscités par le hirak», écrit M. Salhi dans une déclaration qu'il a rendue publique hier.

S'appuyant sur les derniers événements qui ont marqué la scène nationale, notamment les rassemblements de rejet de ces élections organisés dans plusieurs villes du pays, le vice-président de la LADDH évoque «un bras de fer qui s'installe sur fond d'escalade dangereuse». «Chaque jour, on assiste à des tentatives de marches, organisées par les relais du pouvoir dans les wilayas, pour imposer le coup de force.

Malheureusement, ces dernières finissent toujours par des affrontements entre les partisans des élections ostentatoirement appuyés et encadrés par les services de sécurité et les médias du pouvoir, et la population locale qui tente de résister pacifiquement», alerte-t-il, relevant que «fort heureusement, le bon sens et la retenue ont prévalu à chaque fois».

Il cite ce qui s'est passé à Annaba et Constantine, puis à Oran et Bordj Bou Arréridj, décrivant ainsi un «climat de plus en plus délétère, au fur et à mesure qu'approche la date des élections prévues pour le 12 décembre 2019».

Pour Saïd Salhi, en maintenant la présidentielle, «le pouvoir joue avec le feu». «Cette élection présidentielle va approfondir la crise, au risque de diviser le peuple, d'attenter à la cohésion de l'Etat et de l'armée, d'attenter à la cohésion et à l'unité nationales», affirme M. Salhi, qui évoque le risque d'aller vers une confrontation «avec la population résolue à défendre sa révolution pacifiquement et à faire aboutir sa revendication légitime du changement effectif

du système». Le vice-président de LADDH relève, dans le même contexte, «la répression qui continue, ciblant le hirak, à travers des arrestations massives».

MOKRANE AIT OUARABI

El watan, 17.11.2019, Dynamiques de la société civile : Cap sur la conférence nationale,



Les Dynamiques de la société civile ont un objectif : tenir une conférence nationale inclusive.

Une réunion a été organisée la semaine dernière entre ses différentes composantes pour décider des prochaines actions. «Les membres des Dynamiques de la société civile se sont réunis lundi. Il n’y a pas eu de communiqué. Après débat, il a été décidé de reprendre contact avec les partis politiques et les personnalités nationales pour aller vers une deuxième rencontre après celle du 24 août dernier», précise Boualem Amoura, président du Syndicat national des travailleurs de l’éducation et de la formation (Satef).

Une commission est chargée d’engager les contacts avec les différentes parties. «C’est la même commission que la dernière fois. Chacun contactera un groupe de partis le plus tôt possible», précise le syndicaliste.

Une première rencontre de concertation des Dynamiques de la société civile s’était tenue le 24 août dernier. Plusieurs parties ont répondu à l’appel : une vingtaine de partis de l’Alternative démocratique et du Front du changement que préside Abderrahmane Arar, des personnalités nationales – dont certaines ont été incarcérées, à l’instar de Abdelhouahab Fersaoui, président du Rassemblement Actions Jeunesse (RAJ), et Hakim Addad, militant des droits de l’homme – des universitaires, des étudiants, etc. Il s’agissait de la première rencontre de concertation inédite qui «rassemble les partis politiques des deux pôles, l’Alternative démocratique du 26 juin et les Forces du changement du 6 juillet, ainsi que des personnalités nationales. Cette première rencontre a pour objectif de rapprocher les visions et travailler sur les convergences», a précisé à l’ouverture de la rencontre Fersaoui.

«Préfigurer la scène politique»

Pour le Dr Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP) et coordinateur de la Confédération des syndicats autonomes

(CSA), le «travail ne s'est jamais arrêté» : «Le travail consiste à réunir, autour des vraies composantes de la société civile, les partis politiques, les personnalités et des élites universitaires qui s'inscrivent dans la dynamique du hirak pour un véritable changement démocratique en Algérie. C'est un projet que la CSA partage avec d'autres partenaires de la société civile depuis la rencontre du 15 juin 2019. L'objectif principal est de proposer des solutions à la crise politique actuelle dans un cadre consensuel. Nous avons bien relevé le défi le 24 août dernier en rassemblant l'essentiel de la famille politique, de la société civile, des personnalités politiques et autres représentants de l'élite universitaire et des jeunes étudiants. Nous considérons que cette démarche garde tout son sens et pourrait constituer l'approche consensuelle pour sortir de l'impasse politique dans laquelle se trouve notre pays à l'approche d'une échéance électorale rejetée par des millions d'Algériens.»

Les Dynamiques comptent poursuivre leur travail malgré l'incarcération de certains de ses membres actifs, le départ de délégués «pro-élection», tels que Arar, et la campagne pour la présidentielle du 12 décembre qui s'ouvrira aujourd'hui.

«La mission se poursuivra. La campagne pour nous est un non-événement», a lancé Amoura.

Le Dr Merabet est convaincu que le projet ciblé (conférence nationale) n'est pas tributaire d'un calendrier quelconque. «Notre objectif est de rassembler les propositions et les efforts de toutes les parties engagées dans la révolution populaire pacifique. Nous voulons préconfigurer la scène politique et sociale et l'assainir progressivement des aventuriers et autres opportunistes. Il y a l'avant 12 décembre et l'après 12 décembre 2019. Nous sommes en train d'agir avec cette projection. Des contacts et des échanges sont en cours», signale Merabet.

L'essentiel des Dynamiques de la société civile est constitué de la CSA et sa quinzaine de syndicats autonomes, des Ordres professionnels médicaux, de la Forem, de la Société algérienne de médecine générale, du Snapo, d'associations comme RAJ, El Baraka, El Irchadwelislah, Nabni... «Des associations moins connues sont également présentes. Il y a des artistes, des avocats, des associations de défense et de promotion de la condition de la femme, etc. C'est un espace diversifié et assez représentatif», se réjouit le président du SNPSP.

IDDIR NADIR

El watan, 19.11.2019, Procès des 20 détenus d'opinion au tribunal de Sidi M'hamed : La colère des avocats,



Le procès de 20 détenus du mouvement populaire, poursuivis pour «port de l'emblème amazigh», «affichage de slogans» et «vente de pin's», s'est ouvert hier, au tribunal de Sidi M'hamed (Alger).

La journée dans l'imposant tribunal de la rue AbaneRamdane a commencé par un étonnant revirement judiciaire qui a consterné les avocats : Mourad Amiri, fonctionnaire au ministère de l'Intérieur, poursuivi par son employeur pour «diffamation», a vu son verdict commué. Condamné dimanche à 6 mois de prison avec sursis, il apprend que le «vrai» verdict est plus lourd : 6 mois ferme.

Explication : ses avocats auraient «malentendu» le verdict... L'attente a été longue, l'administration du tribunal ayant préféré commencer par les affaires de droit commun. Le procès des 20 prévenus s'ouvre début d'après-midi.

Le collectif de défense, composé une quarantaine d'avocats, a décidé d'exécuter la décision prise la veille par le collectif de défense des détenus réuni au bâtonnat : retrait de l'audience. Le bâtonnier de Béjaïa, Khatri Salem, explique l'action par l'«absence des garanties d'un procès équitable et juste».

Les avocats, suivis par les détenus et leurs familles, entonnent l'hymne national Qassaman. «AlaaDarwich, le Palestinien détenu pour «atteinte à l'unité nationale» chante Qassaman avec émotion», signale Me AouichaBakhti, membre du collectif.

Le juge, placide, signale aux avocats qu'il poursuivra la procédure d'usage. L'étudiante en droit, DahmaniNour El Houda Yasmine, qui s'est présentée à la barre, refuse de parler. Le procès s'est poursuivi avec l'audition rapide des 20 autres prévenus. Le procureur requiert 2 ans de prison ferme assortie de 100 000 DA d'amende à l'encontre des détenus. Le verdict est mis en délibéré pour la semaine prochaine (lundi 25 novembre).

Les familles des détenus, venues en nombre au tribunal, en ressortent abattues.

«Parodie de justice»

«Nous sommes indignés. Les avocats avaient raison de ne pas accepter cette justice aux ordres. Comment se fait-il qu'il y ait deux verdicts différents pour les mêmes chefs d'inculpation dans deux tribunaux qui sont à quelques kilomètres de distance (Sidi M'hamed et Baïnem) ? Pis, le tribunal de Sidi M'hamed a carrément changé de verdict en quelques heures.

Hier, Mourad Amiri a été condamné à 6 mois avec sursis, aujourd'hui les avocats sont informés qu'une peine ferme est requise à son encontre. On leur a dit qu'ils n'ont pas bien entendu le verdict.

Donc, 50 avocats se sont tous trompés ! C'est une parodie de justice. Les condamnations, comme je l'ai dit, sont juridiquement scandaleuses et politiquement dangereuses», s'offusque Arezki Challal, coordinateur du collectif des familles des détenus.

La décision des avocats de boycotter ce énième procès des détenus du mouvement populaire a été prise lors d'une réunion tenue, dimanche soir, au bâtonnat d'Alger. Il s'agissait, selon les robes noires, de ne pas «cautionner une justice aux ordres». «La position de notre collectif est claire.

C'est la stratégie du procès de rupture. Nous n'allons tout de même pas accepter cela», s'offusque Me Yamina Alili, membre très active du collectif de défense. Les avocats, qui ont déjà boycotté ces derniers mois des audiences, dénoncent des «procès politiques». «Nous avons discuté des dossiers liés aux condamnations de ces derniers jours. Nous avons dénoncé l'absence d'équité dans le traitement de ces affaires d'un tribunal à un autre.

Nous estimons que les procès sont des procès politiques. Il s'agissait pour nous d'alerter l'opinion publique, les instances judiciaires de cette situation. Nous précisons par ailleurs que les condamnations ne concernent pas uniquement les porteurs de l'emblème amazigh, mais touchent d'autres affaires liées aux slogans, entre autres», relève Hafid Tamert, avocat du barreau d'Alger.

Le coordinateur du collectif des familles de détenus annonce la tenue d'une rencontre pour réagir face à l'«arbitraire judiciaire» : «Nous allons nous réunir et prendre les décisions qui s'imposent.»

Poursuivis pour «entrave à la campagne» Interpellation en masse de manifestants

La machine judiciaire s'est mise en branle ces derniers jours. A Tlemcen, sur les 37 personnes arrêtées lors de l'action contre la campagne du candidat Ali Benflis, 18 sont maintenues en garde à vue et présentés devant le procureur du tribunal (centre-ville), a précisé le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). Plusieurs activistes de Chlef ont été également placés sous mandat de dépôt, dimanche, après des arrestations opérées jeudi 14 novembre. «Ali Chachou, Youcef Bouzina, Djilali SametBenyoucef, Fayçal Halimi et Mokrane Ali sont tous en détention provisoire et accusés d'entrave au déroulement de la campagne électorale', alors que le juge a placé sous contrôle judiciaire : HamoudaTayeb et Ounar Ali», détaille le CNLD. Autre alerte publiée sur la page du collectif : le frère de Messaoud Leftissi, un des détenus du hirak, incarcéré à la maison d'arrêt d'El Harrach, est convoqué devant le juge pour attroupement. «Ils ont condamné Messaoud Leftissi à 6 mois de prison ferme qu'ils accusent d'atteinte à l'unité nationale', maintenant ils convoquent son frère Samir pour le 1er décembre et ils l'accusent d'attroupement' !» signale le CNLD, qui en appelle à soutenir ce jeune de Skikda.

IDDIR NADIR

Huff Post Maghreb, 19.11.2019, Contestation citoyenne : la bataille médiatique perdue par le pouvoir algérien !,



Dans une Algérie en ébullition, la bataille de la communication fait rage. D'une part celle menée par les citoyens anti-régimes sur les réseaux sociaux au travers des dizaines de pages dédiées à la contestation populaire. D'autre part celle menée par le pouvoir en place sur les chaînes TV et radios officielles appuyées parfois par certaines chaînes privées dont les emblématiques Ennahar TV et Chourouk TV mais pas que.

Sur les réseaux sociaux, on trouve une profusion d'analyses, de commentaires sur ce qui se passe en Algérie. Le moindre événement relatif à la contestation est rapporté souvent en direct par des citoyens anonymes ou non. Des milliers de commentaires et de partage d'articles, de photos ou de vidéos dès lors qu'elles mettent en évidence la force de cette mobilisation citoyenne jamais connue depuis l'indépendance du pays tant par son importance que par sa durée. Sans parler des centaines de posts humoristiques relatifs aux tenants du pouvoir, principalement le Chef d'Etat-major de l'ANP, le Premier ministre et quelques ministres exposés en ces temps de troubles. Partage des faits mais aussi des émotions !

Bien évidemment, le principal motif de la contestation actuelle est le refus clair de la prochaine élection présidentielle et surtout des cinq candidats déclarés. Ce refus est largement justifié par nombre d'observateurs qui estiment que les conditions actuelles ne permettent pas un déroulement serein de cette élection. Pour beaucoup, le citoyen algérien ne peut aller voter sous injection et une feuille de route du Chef d'Etat-major de l'ANP qui, pour certains, a outrepassé ses prérogatives pour décider de l'avenir du pays avec un gouvernement en place très contesté. Par ailleurs, les arrestations et la détention de dizaines d'opposants pour des motifs aussi farfelus qu'injustes ne contribuent pas à l'amélioration du climat de confiance indispensable à tout suffrage de cette importance.

Les déclarations - souvent folkloriques- des candidats à l'élection présidentielle sont rapportées, commentées, tournées en dérision et partagées par les internautes. Des dizaines de vidéos fleurissent sur facebook mais aussi twitter et youtube sur le passé de chacun des candidats, leurs contradictions, leur opportunisme et leur accointance avec la "Issaba" qu'ils semblent dénoncer.

Le moindre déplacement des candidats est suivi et leur rejet par la population mis en évidence. Du coup, certains candidats se sont trouvés dans l'obligation de modifier le programme de leur campagne électorale, annulent des meetings programmés ou recomposent leur staff sans donner la moindre explication quant aux tensions vécues dans leurs équipes.

Les journalistes – tous secteurs confondus - qui ont manifesté leur soutien à la contestation et qui ont critiqué la gestion par leur employeur de la crise que traverse l'Algérie en démissionnant ou en changeant de poste, sont largement médiatisés et bénéficient d'un extraordinaire élan de solidarité.

De même, les procès des détenus d'opinion sont longuement commentés par la dénonciation de la « justice du téléphone ».

Le rejet cette élection sur les réseaux sociaux comme dans l'espace public est massif. C'est le moins que l'on puisse dire.

Ce climat délétère est aggravé par la situation économique de l'Algérie où tous les voyants seraient au rouge. Les dernières déclarations de l'actuel ministre des finances devant les élus de l'APN sont passées presque inaperçues, alors qu'il présentait un tableau noir de ce qui attend l'algérien l'an prochain c'est à-dire demain et ce, quelle que soit l'issue de l'élection, si elle a lieu. La fonte spectaculaire de nos réserves de change – longtemps considérée comme la bouée de sauvetage du régime – suivie par la détérioration des marchés pétroliers et une augmentation des besoins sociaux des algériens notamment, fait creuser le déficit budgétaire de l'Etat qui disposera d'une marge de manœuvre très réduite pour tenir ses engagements vis-à-vis des citoyens. Les deux récentes lois – hydrocarbures et loi des finances- ont été adoptées dans un hémicycle vide !

Face à cette incroyable mobilisation des citoyens sur les réseaux sociaux, le pouvoir peine à y faire face. Les journaux télévisés des médias officiels frisent le ridicule. Alors qu'ils ne disent mot sur les millions d'algériens qui manifestent les mardis et les vendredis, ils consacrent la moitié des JT aux quelques dizaines de manifestants pro-pouvoir qui défilent souvent dans des villes de l'intérieur du

pays avec les mêmes slogans aussi creux que de mauvaise foi puisque très souvent ces manifestants clament leur soutien à l'armée et à l'unité du pays, comme si les "hirakistes" étaient contre. Une partie des derniers JT est consacrée aux déclarations de "Rab Dzair" quelles que soient leur banalité. Pire ! Il est même arrivé que le JT de l'ENTV détourne les manifestations anti-pouvoir et la transforme, par la magie de la caméra et du montage, en manifestation pro-gouvernementale.

Chaque soir, l'ENTV nous abreuve d'images de citoyens réclamant la tenue des élections, leur soutien au chef d'Etat-major clamant toujours les mêmes slogans "Djeich-Chaab, khawakhawa". La répétition excessive de ces scènes, parfois à la limite de l'hystérie, est devenue risible tant ce média prouve son entière incapacité à communiquer sans tomber dans le ridicule et le loufoque.

Les quelques "observateurs" à la solde du régime sont invités régulièrement pour "expliquer" les enjeux de la prochaine élection, les "dangers" qui nous menacent et sensibiliser les citoyens sur le fait que cette élection est la seule issue de sortie de crise. Il n'y en a pas d'autres ! Kafkaïen !!!

Cette communication au rabais des médias officiels et de quelques chaînes privées dénote de la panique qui semble régner en haut lieu. Le pouvoir sait l'importance de cette extraordinaire mobilisation qui reste pacifique malgré les menaces dont elle est l'objet. S'il peine à mener une contre-offensive médiatique sur les réseaux sociaux ou sur les médias sous son contrôle, c'est tout simplement faute d'arguments.

Cette "bataille médiatique" interne entre les citoyens et le pouvoir va certainement s'accroître à l'approche de la date de l'élection présidentielle prévue le 12 décembre prochain.

Pour l'instant et sans prendre le moindre risque, on peut affirmer que le pouvoir a déjà perdu cette bataille médiatique. Les réseaux sociaux – ce "cinquième pouvoir"- ont contribué grandement à la chute des dictatures et des régimes impopulaires beaucoup plus que tout autre média ! Le "quatrième pouvoir" est battu en brèche par ces réseaux ouverts à tous : aux puissants comme aux faibles, aux personnalités médiatiques comme aux anonymes. L'expression dans l'espace public n'est plus restreinte aux spécialistes. C'est cette donne que semble ignorer le pouvoir. Il en payera le prix. Tôt ou tard !

Youcef Elmeddah

Huffpostmaghreb, 23.11.2019, Pourquoi les médias internationaux boycottent-ils le hirak populaire en Algérie ?

J'ai été interpellé par la déclaration de l'ancien ambassadeur américain à Alger, David Pearce disant qu'il ne comprenait pas la raison du boycott du Hirak populaire en Algérie par les médias internationaux.

“Les protestations en Algérie sont importantes, disciplinées, persistantes, non-violentes, 38 semaines. Incompréhensible qu'elles ne reçoivent presque aucune attention dans les médias internationaux”. L'ancien ambassadeur s'en étonne d'autant qu'il s'agit du “plus grand pays en Afrique, second plus peuplé dans le monde arabe. La taille du tiers oriental des États-Unis”.

Ce boycott, les Algériens n'ont pas eu besoin du tweet de l'ambassadeur pour le constater, ils l'observent à l'oeil nu depuis depuis le début du hirak. Le journaliste étranger est absent de la chronique du Hirak, qui est boycotté par les médias étrangers. Ces derniers n'en parlent, juste pour sauver la mise, que comme une information secondaire, en bas du fil des informations internationales. Le hirak a été couvert par quelques journalistes algériens, en tant que correspondants locaux de quelques médias internationaux et arabes qui continuent de s'intéresser au mouvement populaire algérien. Mais c'est une information qui est classée, le plus souvent, bien après l'Irak, le Liban, le Yémen et la Syrie et la Palestine.

Banalisation de la violence et... du pacifisme

Cette dernière, la Palestine, subit une sorte de banalisation médiatique en raison de la durée de cette crise insoluble. L'assassinat des enfants, le déplacement des familles, la destruction des maisons au-dessus des têtes des habitants par les israéliens devient une information “non vendeuse”, comme dirait un rédacteur en chef algérien obsédé par les ventes. L'assassinat de Palestiniens qui dure depuis des décennies n'intéresse plus. Pas même ceux dont c'est la cause et dont on veut les pousser à la résignation et l'acceptation de cette situation comme un fait accompli.

C'est, toute proportion gardée, ce qui arrive au hirak algérien. Non pas seulement du fait de son caractère pacifique, évoqué par l'ambassadeur américain, mais en raison d'une portée internationale et régionale jusqu'à présent absente, contrairement à la situation en Irak et au Liban. Outre le mode d'expression sous forme de marches hebdomadaires, la Silmiya n'est pas

vendeuse médiatiquement, surtout si elle se poursuit et dure comme c'est le cas en Algérie, pendant 9 mois. Elle est banalisée, comme dans le cas de la Palestine.

Tout comme la violence quotidienne banalisée n'est pas vendeuse, le pacifisme permanent ne l'est pas non plus et n'incite pas à en parler. Mais ce n'est pas seulement son pacifisme qui a transformé le hirak d'un événement à un "non-événement" dans la presse internationale.

D'autres raisons liées à la nature du système politique algérien lui-même, et sa gestion des affaires médiatiques, entrent en compte. Le système gère les médias, le plus souvent, selon un mode propagandiste, tel que pratiqué par les régimes totalitaires. Ces médias sont utilisés comme moyen de légitimation que le régime algérien et ses élites ne peuvent avoir à travers les mécanismes connus comme les élections. Le journal télévisé du 20h de la TV publique sert de compensation.

Un régime politique algérien a consacré pour lui-même l'image de la fermeture et qui se veut délibérément dissuasif pour l'étranger qui ne vient que contraint et par nécessité. On peut aisément le confirmer à travers l'étrange paradoxe des flux touristiques dans ce pays-continent aux potentialités touristiques naturelles dont ne disposent pas les pays voisins.

Des gardiens plus nombreux que les touristes

Les pays voisins accueillent des millions de touristes alors qu'en Algérie le nombre des touristes étrangers sur l'année est inférieur à celui des véhicules des gendarmes et des policiers qui assurent leur garde dans leur déplacement. C'est le cas aussi bien pour le touriste du Golfe dans les profondeurs du désert ou pour l'occidental à la Casbah.

C'est aussi la situation du journaliste étranger ou du diplomate résident qui s'aventure à quitter son bureau pour essayer de connaître le pays et ses habitants. La compagnie ces anges gardiens ne se justifie pas par une détérioration de la situation sécuritaire, comme cela était le cas par le passé; cela tient surtout la permanence de la mentalité de la fermeture en vigueur chez responsables politiques algériens alors qu'à l'origine, ce devait être une politique provisoire liée aux troubles sécuritaires vécus par le pays.

Les responsables politiques et sécuritaires oublient que les étrangers ont d'autres choix à proximité de l'Algérie où ils sont accueillis à bras ouvert, sans visa, et

où on les aide à investir, à s'établir et prendre leurs aises. Pendant ce temps, l'Algérie mène une "politique des visas" utilisée comme un moyen délibéré de fermer le pays au monde extérieur avec des arguments dignes de la logique de la guerre froide et du "mur" de Berlin dont on a commémoré, le 9 novembre dernier, le 30ème anniversaire de sa chute.

Une crise des "visas" qui, je le pense, ne sera pas résolue en définitive par les politiques. Les nouveaux investisseurs dans le secteur de l'hôtellerie touristique finiront par imposer leur logique économique à ces politiciens indécis et sans légitimité. Ces politiciens pérorant depuis des années sur l'ouverture des frontières et la nécessité d'attirer les touristes, sans rien faire sur le terrain. A plus forte raison quand ils découvrent qu'ils peuvent tirer profit, en tant qu'individus et intérêts, de cette fermeture même si le pays y perd et que sa fermeture s'accroît.

La peur de l'autre

La politique des portes fermées qui dissuade le journaliste, le touriste et l'homme d'affaires, n'est pas seulement une affaire de personnes, quelle que soit leur position professionnelle ou politique. C'est avant tout une mentalité politique, l'expression d'une peur de l'autre de la part des responsables politiques et sécuritaires qui reproduisent la culture du secret et de la peur sur laquelle ont été fondées sur les institutions centrales de l'Etat algérien. C'est une conséquence de l'histoire politique du pays. Des centres de décisions politiques refusent toujours de rompre avec ses aspects négatifs, quitte en cas de besoin à fabriquer des événements et des ennemis, réels ou fictifs, qui sortent subitement, pour justifier le verrouillage médiatique.

Le pouvoir va se retrouver dans l'embarras avec la tenue des élections présidentielles. Les centres de décision ne peuvent refuser la présence, même temporaire, des médias étrangers, pour des raisons diplomatiques évidentes. Mais ils n'accepteront pas la présence de tous les médias. Ce qu'ils veulent, c'est une présence médiatique internationale minimaliste. Comme des témoins à des élections où la participation sera de toute façon très basse, dans le cas où elles se déroulent dans le calme et sans des frictions dont nul ne peut prévoir l'ampleur en raison du grand rejet populaire qui les entoure. Ce rejet fait l'objet d'un déni officiel que les médias officiels relaient de manière si grossière que même les journalistes les plus obéissants du secteur public ne peuvent plus accepter.

“Le Monde, c’est l’Elysée, le New York Times, la Maison blanche”

Comme d’habitude, la politique de tergiversation connue de l’administration algérienne sera de mise. Il n’y aura pas de refus officiel d’une présence des médias internationaux, mais il n’y aura pas une acceptation franche non plus. On peut s’attendre à ce que dans le meilleur des cas des visas de quelques jours seront accordés à la dernière minute pour la couverture de ces élections. Le régime a en effet besoin que le président dispose d’une légitimité, même si elle est amoindrie.

Cette échéance va encore exacerber les tares politiques des médias publics et privés aux ordres qui fonctionnent avec la logique des années 70 du siècle dernier. Des médias officiels que personne ne lit. Ni le citoyen qui sait à quoi s’attendre; ni même le responsable politique qui préfère lire ce qui a été écrit par Le Monde ou le New York Times avec la certitude qu’il n’est pas devant un média mais devant l’Elysée ou la Maison Blanche. C’est que sa propre expérience au sein du régime lui fait toujours chercher qui est derrière un article ou un média afin de le faire chanter ou de le corrompre.

Traduit par le HuffPost Algérie - Article original paru dans Al Quds Al-Arabi

El watan, 23.11.2019, Citant des atteintes à la liberté d'expression : RSF appelle les autorités algériennes à «respecter le pluralisme médiatique»,



Reporters sans frontières (RSF) a appelé jeudi les autorités algériennes à «respecter le pluralisme médiatique et le débat d'idées pendant la campagne présidentielle». «A l'approche du scrutin présidentiel du 12 décembre prochain, RSF appelle les autorités algériennes à respecter le pluralisme médiatique et le débat d'idées pendant la campagne présidentielle. Nous exhortons le gouvernement algérien à ne pas entraver le travail de la presse et appelons les autorités à respecter leurs propres engagements, pris aux niveaux national et international», a déclaré le directeur du bureau Afrique du Nord de RSF, Souhaieb Khayati, cité dans un communiqué de l'ONG publié sur son site internet.

L'organisation signale que des journalistes de la Radio et la Télévision publiques et de médias proches du pouvoir «font l'objet de pressions grandissantes de la part de leurs directions qui les poussent à évoquer le prochain scrutin présidentiel sous un angle favorable, alors que le scrutin est rejeté par une majorité d'Algériens». «Quatre journalistes du quotidien Le Temps d'Algérie, proche du pouvoir, ont été suspendus mardi 19 novembre sans préavis. C'est un commentaire de l'un d'entre eux, publié sur les réseaux sociaux, qui a tout déclenché : sur sa page Facebook, le journaliste Aïssa Moussi a critiqué la Une de son journal qui assurait qu'il y avait une "unanimité sur la nécessité" pour les Algériens "de voter en masse". Il a par ailleurs dénoncé "une honteuse orientation dictée" par la direction du journal et évoqué le fait d'avoir fait l'objet de censure pendant des semaines. Par solidarité, le rédacteur en chef et les collègues de Aïssa Moussi ont refusé de boucler le journal, ce qui leur a valu, à leur tour, de devoir s'expliquer pour « comportement qui a porté préjudice à l'entreprise ». Les journalistes chargés d'organiser la Une du journal ont également quitté la rédaction, ce qui a entraîné une non-parution de l'édition du 20 novembre 2019, et une décision d'interdiction d'accès au siège visant quatre journalistes.» Parallèlement, une présentatrice des journaux d'information sur la Chaîne 3 de la Radio publique, Linda Hamed, a présenté sa démission le

17 novembre 2019, invoquant la clause de conscience, qui permet au journaliste de se retirer si son travail va à l'encontre de ses convictions.

La journaliste a expliqué à RSF que ce sont «les instructions de sa hiérarchie lui intimant de donner des informations reformulées sur la prochaine élection présidentielle du 12 décembre prochain qui l'ont conduite à prendre cette décision». Pourtant, relève l'organisation, la Constitution algérienne de 2016 «garantit en principe la liberté de la presse, ainsi que la liberté de l'information», alors que l'Algérie a ratifié en 1989 le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), qui protège dans son article 19 la liberté d'expression. L'Algérie est 141e au classement mondial de la liberté de la presse de 2019, signale l'ONG.

IDDIR NADIR

Le Quotidien d'Oran, 23.11.2019, Amnesty International Algérie réclame un «climat favorable et apaisé»,

Dans un communiqué publié jeudi, Amnesty International Algérie se dit « profondément préoccupée » par le « climat de répression et de restrictions aux libertés d'expression qui marque ce début de campagne électorale ». Le document note que « plusieurs personnes ont été arbitrairement arrêtées, ces derniers jours, au cours de manifestations pacifiques contre la tenue de l'élection présidentielle prévue pour le 12 décembre prochain. « Ces arrestations arbitraires limitent fortement les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion, garantis par la Constitution », note l'ONG internationale considérant que le « respect de ces droits est une condition essentielle dans tout processus électoral ».

« Les opposants aux élections ou aux politiques menées par le gouvernement doivent avoir la possibilité d'exprimer leurs opinions sans crainte de représailles ou de répression. Les autorités algériennes doivent assurer la protection des manifestants de manière impartiale et instaurer un climat favorable et apaisé durant toute la durée de cette campagne électorale », a déclaré Hassina Oussedik, directrice d'Amnesty International Algérie, citée dans le communiqué.

L'ONG demande à la justice algérienne de « clairement indiquer qu'en Algérie tout un chacun a le droit d'exprimer librement ses opinions, notamment durant la campagne électorale en cours, et que les restrictions et arrestations de ce type bafouent les obligations internationales de l'Algérie en matière de droits humains, notamment en ce qui concerne l'exercice pacifique des droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion ».

Par R. N

Huff post maghreb, 23.11.2019, Alger: Deux militants RAJ interpellés lors du 40e vendredi,

Deux militants de Rassemblement Action Jeunesse (RAJ) ont été interpellés hier 22 novembre 2019, à l'issue du 40e vendredi de manifestation, devant le siège de cette association à Alger. Ils sont actuellement placés en garde-à-vue à la brigade de Gendarmerie de Bab El Oued, a annoncé le comité national pour la libération des détenus (CNLD).

Il s'agit de Fouad Ouicher et Saida Deffeur devront comparaître demain devant le Procureur près le tribunal de Sidi M'Hamed, a annoncé RAJ.

Le CNLD fait savoir que le "compte Facebook de Fouad Ouicher a été activé" durant la détention de ce dernier. Des "commentaires ont été postés par des éléments de la Gendarmerie en bas de certains post annonçant l'arrestation de Fouad Ouicher. Le commentaires souhaitaient la prison aux auteurs de ces statuts, qui exprimaient leur solidarité avec les militants de RAJ.

Le CNLD rappelle que "cela a également été le cas après l'arrestation de WafiTigrine et Djalal Mokrani, tous deux militants de RAJ et détenus depuis septembre".

D'autres militants de l'association RAJ, dont AbdelouahabFersaoui, ont également été placés en détention provisoire.

Rédaction du HuffPost Algérie

El watan, 24.11.2019, Les militants de l'association dans le collimateur du pouvoir : Le raj de nouveau ciblé,



Le Rassemblement Actions Jeunesse (RAJ) dénonce l'«acharnement» contre l'association et ses militants. «Encore une fois, le RAJ est la cible préférée d'un pouvoir aux abois, en interpellant deux de ses militants, en l'occurrence Fouad Ouicher, secrétaire général de l'association, et Saïda Deffeur, militante du comité de Tizi Ouzou.

Au retour de la marche (du vendredi 23 novembre, ndlr) et au moment où les militants ont rejoint le siège, des agents en civil étaient postés à l'entrée de l'immeuble, ils ont procédé à l'interpellation des deux camarades», signale un communiqué rendu public par bureau national de l'association.

Le RAJ dénonce «la volonté manifeste du régime de mettre à genoux l'association et à travers elle la société». Les «enRAJés» affirment que rien ne pourra arrêter «notre marche et rien ne pourra fléchir nos convictions». «Nous sommes et nous resterons fidèles à nos engagements. Notre soutien sera toujours indéfectible à la lutte populaire pour le changement démocratique et pacifique du régime et l'avènement de l'Etat des droits et des libertés», note l'organisation, qui appelle à poursuivre la mobilisation et la solidarité citoyenne «pour venir à bout d'un régime autiste et autoritaire».

Des compagnons du RAJ dénoncent «l'acharnement manifeste» des autorités contre une association agréée et dont le siège est situé en plein centre de la capitale. «Il y a un acharnement manifeste contre l'association RAJ. C'est injustifié et incompréhensible. Le RAJ est une association de jeunes qui a été un des maillons forts de la dynamique de la société civile à nos côtés.

Elle n'a ménagé aucun effort pour faire des propositions, des médiations dès le mois de mars pour une solution politique consensuelle et pacifique. S'attaquer au Raj, c'est s'attaquer à la société civile et à toutes les voix qui œuvrent pour une sortie de crise. S'attaquer au RAJ, c'est compromettre ces efforts et pousser au pourrissement, cet acharnement contre des jeunes militant(e)s doit cesser. Fouad Ouicher est arrêté car il a tenté de relancer les activités du RAJ. Veut-on

la mort de l'association ? Que reprochent-ils à l'association ?» s'interroge Saïd Salhi, vice-président de la LADDH.

«Le RAJ a choisi son camp»

Les «enRAJés» ont été la cible de plusieurs arrestations. Sept militants du mouvement ont été placés sous mandat de dépôt après leur arrestation, le 4 octobre dernier, par des policiers en civil, à l'issue de la 33e manifestation hebdomadaire. Hakim Addad, un des membres fondateurs de l'organisation, Massinissa Aissous, Djalal Mokrani, Bouider Ahmed et Kamel OuldOuali ont été présentés devant le juge d'instruction, qui les a placés en détention provisoire pour «incitation à attroupement» et «atteinte à l'intégrité et l'unité du territoire».

Les services de la police n'ont pas épargné le président de l'association, Abdelouhab Fersaoui, arrêté le 10 octobre par des agents en civil à quelques mètres du tribunal Abane Ramdane (Sidi M'hamed), où il participait à un sit-in de soutien aux détenus. Dans une interview à El Watan au lendemain des arrestations «ciblées», Fersaoui était catégorique : «Le RAJ a choisi son camp, qui est celui du peuple qui réclame le changement du système d'une manière solennelle depuis plus de 8 mois.

Ce sont donc les positions, les actions et les initiatives du RAJ qui dérangent. Le pouvoir vise à casser et à affaiblir l'association et, à travers elle, toutes les dynamiques et les militants qui portent haut et fort les revendications du peuple sans prétendre le représenter, car le mouvement n'a pas besoin de représentants. Mais le pouvoir se trompe s'il croit affaiblir et casser le mouvement par la répression.»

IDDIR NADIR

Tsa-Algérie, 28.11.2019, Rumeurs sur la maltraitance des détenus du hirak : la LADDH demande une enquête,

Les arrestations parmi les activistes du hirak et les opposants à l'élection présidentielle se multiplient. Depuis quelques jours, on parle sur les réseaux sociaux de mauvais traitements qu'auraient subis les personnes interpellées.

Le vice-président de la Ligue algérienne de la défense des droits de l'Homme (LADDH), Saïd Salhi, interpelle les autorités et exige que toute la lumière soit faite sur ces « allégations ».

« Des allégations font état de cas de maltraitance et de violence à l'encontre des activistes du hirak à leur interpellation et lors de leur garde à vue dans les locaux des services de sécurité. Il s'agit de Lalami Brahim à Bordj Bou Arreridj et de Redjdal Younes dit Lyes à Oran », écrit Saïd Salah, vice-président de la LADDH sur sa page Facebook, ce jeudi.

La LADDH « exige l'ouverture en urgence d'une enquête et interpelle le parquet pour actionner une information judiciaire en vue de faire établir les faits, dire la vérité et faire justice », ajoute-t-il.

« Les garanties établies au bénéfice des prévenus doivent être respectées, leurs droits protégés, leur intégrité physique et morale, inviolables et sacrées en toutes circonstances », réclame Saïd Salhi.

Les rumeurs concernant l'activiste de Bordj Bou Arreridj Brahim Lalami, arrêté et incarcéré la semaine dernière, sont néanmoins démenties par l'avocat et défenseur des droits de l'Homme Abdelghani Badi qui parle de « publications exagérées concernant Brahim Lalami ».

« J'ai contacté son avocat qui l'a visité aujourd'hui (mercredi) il m'a informé qu'il souffre de fractures aux doigts, de douleurs aux pieds et il a des difficultés à marcher. Il est mis à l'isolement. Tout ce qui a été dit sur le fait qu'il a été dénudé ou qu'il a les doigts sectionnés ou les pieds fracturés relève de rumeurs infondées », rectifie Badi qui dit tenir ces précisions de l'avocat du prévenu.

Contacté par TSA, Abdelghani Badi affirme qu'il a appris également de sources proches du dossier que « Lalami est entré en grève de la faim pour protester contre sa mise à l'isolement suite à une altercation qu'il aurait eue avec un employé de la prison. »

L'avocat appelle lui aussi « les autorités à ouvrir une enquête impartiale incluant des organisations nationales non gouvernementales de défense des droits de l'Homme. »

Par: MakhloufMehenni

El watan, 30.11.2019, Maître Benissad. Président de la LADDH : «Les Algériens doivent prendre eux-mêmes leur destin en main»,



Le président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l’homme (LADDH), Nouredine Benissad, revient sur la résolution adoptée, jeudi dernier, par le Parlement européen concernant les atteintes aux libertés et aux droits de l’homme en Algérie.

Pour lui, cette résolution est un «non-événement» et «les Algériens doivent prendre eux-mêmes leur destin en main et se concentrer sur leurs revendications».

Le Parlement européen a adopté, jeudi dernier, une résolution dénonçant les atteintes aux libertés et aux droits de l’homme en Algérie. Quel est votre commentaire concernant cette initiative ?

Il faut d’abord préciser que cette résolution du Parlement européen n’est pas contraignante. Je pense qu’elle est destinée beaucoup plus à l’électorat sur le sol européen, car il ne faut pas oublier que nous avons une forte communauté qui dispose également de la double nationalité. Il ne faut pas oublier aussi que le Parlement européen avait déjà adopté des résolutions similaires par le passé et qu’elles n’ont pas été suivies de réactions fermes de la part de l’Union européenne.

Toutefois, je dirais que c’est un non-événement car le peuple algérien et son hirak sont seuls depuis le 22 février dernier. Il ne faut pas tomber dans ce genre d’opération de diversion. Les Algériens doivent se concentrer sur leurs revendications. Ils doivent prendre leur destin en main eux-mêmes ; il n’y a aucune force ni à l’étranger ni ailleurs qui puisse venir changer les choses en Algérie si ce n’est les Algériens eux-mêmes. C’est ce que nous avons souligné d’ailleurs dans plusieurs propositions que nous avons soumises, dans le cadre du collectif de la société civile et dans le pacte des Forces de l’alternative démocratique (PAD).

Comme expliquez-vous cette réaction officielle algérienne face à cette résolution ?

Le régime algérien a toujours cette tendance à tenter de trouver ou fabriquer un ennemi extérieur pour justement faire diversion. Nous sommes habitués à cela. Donc, je pense qu'il ne faut pas instrumentaliser cette affaire. Les Algériens doivent se concentrer, comme ils l'ont démontré ce vendredi, sur leurs revendications exprimées pacifiquement pour les faire aboutir et pouvoir faire changer les choses.

Mais en face, le pouvoir accentue la répression et les arrestations...

S'il y avait un peu de raison et de sagesse, cela fait plusieurs mois que les Algériens réclament l'arrêt de cette campagne d'arrestation et de répression contre la liberté d'opinion. Malheureusement, nous sommes passés d'un autisme politique à un autisme biologique. Si la raison et la sagesse l'avaient emporté, on ne serait pas arrivés à cette situation.

Propos recueillis par Madjid Makedhi

Huff post maghreb, 30.11.2019, Dans son village natal à Ait Smail, AbdelwahabFersaoui incarne la liberté derrière les barreaux,



Dans le village natal d'AbdelouhabFersaoui à Ath Smail, ce jeune militant chevronné est évoqué comme une fierté parmi les siens. Son engagement sans failles dans la lutte pour les libertés fait de lui un exemple pour la jeune génération. Son arrestation "arbitraire" sème l'inquiétude, mais l'espoir qu'il recouvre sa liberté dans une Algérie meilleure l'emporte. Sa famille, ses amis, ses camarades et voisins se sont réunis à son domicile à Ath Smail, une commune perchée au cœur des Babors au nord de kherrata à 5h de route d'Alger, en solidarité avec ses proches.

AbdelouahabFersaoui, président de l'association rassemblement action jeunesse (RAJ), est incarcéré à la prison d'El Harrach depuis le 10 octobre dernier. Il a rejoint les autres militants de RAJ comme détenus d'opinion. Son arrestation est pour beaucoup de ses proches "le prix de l'engagement dans une Algérie qui vit sous la pression d'un régime autoritaire".

Sur le chemin qui mène un groupe d'amis d'AbdelouhabFersaoui vers son village à Aït Smail, pour rendre visite à sa famille, on feint d'oublier son arrestation et on évoque des anecdotes pour masquer une réalité amère.

On l'évoque comme un homme à grande valeur humaine. Un enfant du village connu pour son engagement précoce et son intégrité.

"Je fais ce chemin quotidiennement avec Abdelouahab pour aller à Alger. On parle de tout et de rien, on refait le monde, on débat et on confronte nos idées, pour rebondir sur l'actualité de l'Algérie. Son absence est pesante. Mon ami ne mérite pas ce sort ni les autres détenus d'opinion. Ce sont les enfants prodiges de l'Algérie dont on rêve", confie Said Salhi, ami proche de Abdelouahab et vice-président de la ligue algérienne des droits de l'Homme.

Ce groupe d'amis constitué de membres de la société civile, confrère dans le militantisme mais aussi pour la plupart des amis depuis plusieurs années, ont pris l'initiative d'aller à la rencontre de sa famille. Cet élan de solidarité est une

manière de leur redonner espoir particulièrement à sa femme et sa mère âgée de 84 ans.

Pour SaidSalhi, son ami a anticipé ce scénario. Il savait pertinemment qu'un jour il ne rentrera pas chez lui. "Ce n'était pas un doute, mais une question de jour". "Il me disait ma femme est informé sur cette éventualité. Je l'ai préparé. Seulement je ne sais pas comment dire les choses à ma mère. Elle connaît mes activités mais c'est difficile de lui dire que son fils risque la prison", se souvient Said d'une conversation qu'il a eu avec Abdelouahab.

Après un long chemin sinueux, le groupe arrivent à destination. Ils sont accueillis par l'épouse et la mère au domicile familial du détenu avec d'autres parents proches de Abdelouahab. Une visite qui ravit la maman d'Abdelouahab entourée de ses petits-enfants.

Malgré son âge avancé, la vivacité de son esprit la rajeunit de plusieurs décennies. Elle commence d'emblée à questionner ses invités sur la situation politique du pays. Le Hirak se maintient. Les gens vont-ils voter ? et cela vaut même de prendre des nouvelles de son fils.

Cette maman qui espère voir son fils le plus tôt possible, dit sur un ton triste "Nous avons connu les affres du colonialisme nous ne voulons pas que l'Algérie retombe dans l'injustice".

Pour son épouse, l'absence de Abdelouahab et un chamboulement dans la vie de cette petite famille. Le plus difficile est, selon elle, d'expliquer aux enfants pourquoi leur papa ne rentre pas le soir.

"Mon mari parle beaucoup de son travail à la maison. Je connais parfaitement les conséquences que pouvait avoir son militantisme. Je m'étais préparé à cette arrestation depuis longtemps. Seulement on n'est jamais assez préparé. Ça a fait l'effet d'un séisme dans notre vie et depuis on n'attend que le jour de sa libération pour reprendre une vie normale", raconte cette jeune maman.

Elle rend visite à son époux un samedi sur deux. Le temps de cette visite ne dépasse pas une demi-heure. Elle aimerait lui emmener ses filles, mais il refuse qu'elles soient dans un environnement qui pourrait les perturber.

L'épouse d'AbdelouahabFersaoui tente, tant bien que mal, de ne pas céder à la peur. Elle pense à toutes ces familles dans la même situation qu'elle et particulièrement à ces jeunes emprisonnés arbitrairement.

“Beaucoup de gens sont emprisonnés injustement depuis le début de ce mouvement. Nous les familles de ces détenus, nous avons goûté à l’amertume de l’injustice. Mais je me dis que même si nous sommes tous dans la même situation, il y a toujours pires. Des jeunes sont également derrière les barreaux alors qu’ils dépassent à peine la vingtaine. La solidarité est notre seul rempart ” ajoute-t-elle.

Cette rencontre avec la famille de AbdelouahabFersaoui à l’initiative de ses amis et camarades, est un premier pas vers un mouvement plus large de solidarité. “J’espère qu’il seront tous libérés avant qu’on ait à amplifier ce mouvement ”, confie un des amis de Abdelouahab avant de quitter Ait Smail.

Le groupe reprend son chemin vers la capitale laissant derrière lui une famille éprouvée par l’incarcération de son fils mais qui reste plein d’espoir pour des lendemains meilleurs d’un pays qui a fait de la lutte sa philosophie de vie.

Par Latifa Abada